

LA LETTRE *Paysanne*

Novembre 2015 • n° 49

PÉRIODIQUE MENSUEL
NE PARAÎT PAS EN AOÛT

bpost
PB-PP
BELGIE(N) - BELGIQUE

Bureau de dépôt
Mons mass post
N°agrégation
P913114

DOSSIER « ORGANISATION DU TRAVAIL »



FUGEA asbl • Fédération Unie de Groupements d'Éleveurs et d'Agriculteurs • www.fugea.be

Éditeurs responsables : P. Duvivier et S. De Coster • FUGEA asbl • Place de la Station 2b • 5000 Namur (Belgique)

L'organisation du travail en élevage...enfin un réseau de conseillers travail à votre disposition en Wallonie

DANS UNE FERME, CE N'EST PAS LE TRAVAIL QUI MANQUE. EN TANT QU'AGRICULTEUR, VOS JOURNÉES SONT BIEN SOUVENT TROP REMPLIES ET CELA D'AUTANT PLUS QUE LA TAILLE DE VOTRE EXPLOITATION A PROBABLEMENT AUGMENTÉ AU FIL DU TEMPS. DE PLUS, VOUS AVEZ LA PARTICULARITÉ DE NE PAS CONTRACTUALISER VOTRE TEMPS DE TRAVAIL CONTRE RÉMUNÉRATION.



De gauche à droite : Delphine Pesser (AWE), André Ledur (CGTA), Amélie Turlot (CRA-w), Samuel Coibion (Agricall), Kevin Dupuis (CGTA) et Gwannaëlle Martin (FUGEa)

Beaucoup d'entre vous aspirent à des conditions de travail proches de celles des autres catégories socio-professionnelles. Avoir plus de temps libre, pouvoir mieux vous organiser, planifier certaines tâches, soulager la pénibilité de votre travail et améliorer la qualité de votre vie familiale constituent autant d'aspirations légitimes.

Il est possible de réfléchir à la possibilité de changer certaines pratiques, habitudes en vue d'améliorer vos conditions de travail. Dorénavant, pour vous aider dans cette démarche, vous disposez d'un réseau de conseillers spécialisés dans l'organisation du travail. Ce réseau vient d'être créé dans le cadre du projet OTEI (Organisation du Travail en Elevage), financé et soutenu par la Wallonie. Ce réseau comprend six personnes formées par l'Institut de l'Elevage en France et la Chambre d'Agriculture de Mayenne en France.

LE TEMPS DE TRAVAIL DANS LES EXPLOITATIONS

Dans les exploitations d'élevage c'est principalement le travail d'astreinte¹ qui pèse le plus. Cela est particulièrement vrai dans les exploitations laitières. Il représente en moyenne de 60 à 70% du travail annuel. Les études DuraLait réalisées au CRA-W,

subsidées par la Wallonie ont permis d'acquérir des référentiels dans cette thématique. Il en ressort que la traite représente 50% du travail d'astreinte. L'agrandissement des troupeaux sans adaptation de la salle de traite pose de gros soucis en termes de quantité de travail. Il faut veiller à ne pas sous-estimer le travail annexe tel que l'administratif (papiers, factures, visites de tels ou tels conseillers et contrôleurs, répondre au téléphone...) et l'entretien du matériel et des bâtiments (réparations, aller chercher du matériel...). Des études françaises estiment qu'il faut entre 500 et 800 heures par personne pour gérer cette partie de votre travail.

Et les imprévus ? Prenez votre journée d'hier et posez-vous les questions de savoir si vous avez fait tout ce que vous aviez prévu ou si au contraire un imprévu est venu vous perturber ? Sachez qu'en moyenne, les imprévus vous prennent quotidiennement une heure !

Dans les études DuraLait, il ressort que +/-60% des éleveurs laitiers audités disposaient de peu de temps disponible calculé. Pour la moitié de ceux-ci, la situation est telle qu'un imprévu est très difficilement gérable.

Avoir une taille d'exploitation cohérente avec la main-d'œuvre disponible

Un des autres points critiques mis en évidence dans les études Duralait pour les exploitations wallonnes est relatif à la taille d'exploitation inadaptée à la main-d'œuvre disponible. Beaucoup d'éleveurs seuls sur leur ferme n'ont pas, ou très peu, de temps disponible car la dimension de l'exploitation est trop importante pour une seule personne. Et pourtant, ce sont généralement ces éleveurs qui sont les plus efficaces, en termes de temps de travail, pour réaliser une tâche.

Des études françaises mettent en évidence qu'il est important d'arriver à libérer plus de 1.000 heures de temps disponible par personne et par an pour gérer les travaux annexes et la vie de famille. En partant de ce principe, il est conseillé dans les exploitations laitières de limiter la taille d'exploitation à +/- 50 vaches laitières (production moyenne de 7.000 litres) par travailleur. Ce chiffre a été déterminé grâce aux audits réalisés dans plus de 70 exploitations laitières wallonnes.

¹Travail d'astreinte : travail que l'on ne peut différer tel que la traite, l'alimentation, les soins aux veaux, le paillage...

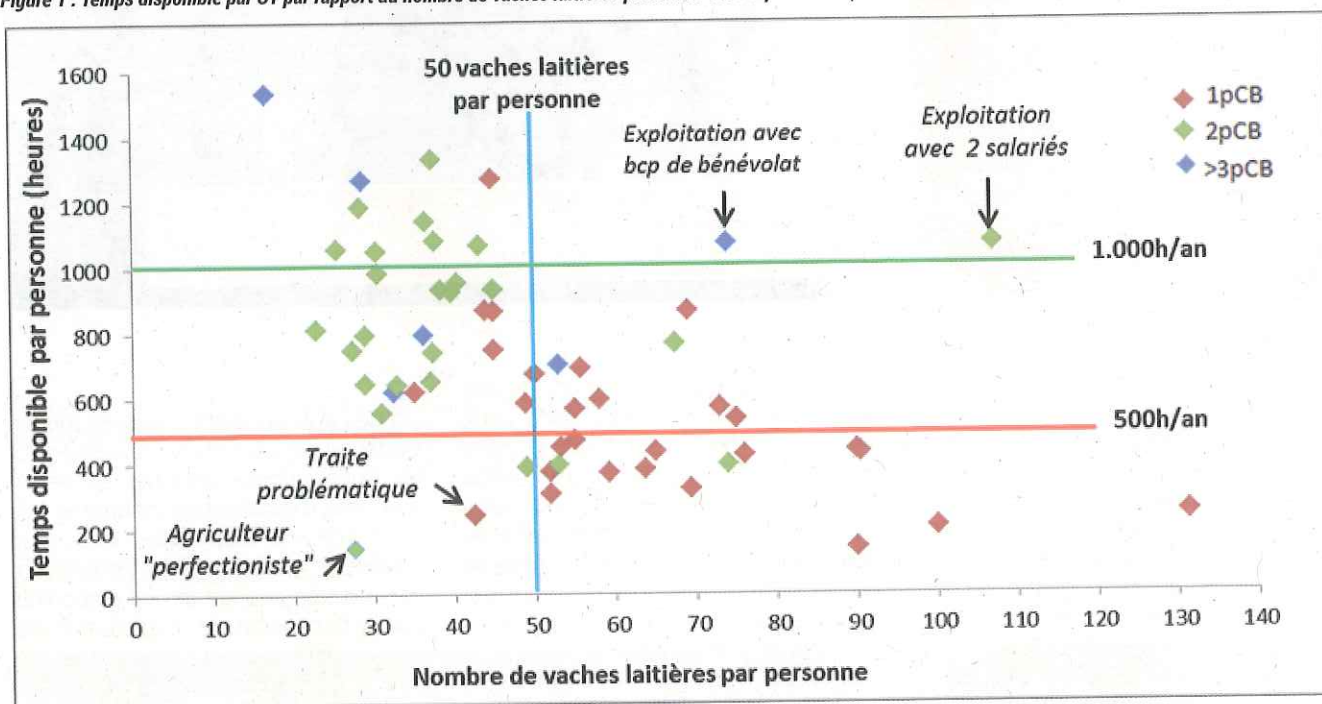
Les exploitants ayant plus de 50 vaches laitières par personne sont situés sous la ligne rouge (500 heures de temps disponible par an) et sont ainsi dans une situation difficile pour gérer des imprévus (figure ci-dessus). A l'inverse, ceux qui arrivent à se libérer du temps (>1.000 heures par an de

temps disponibles), ont généralement moins de 50 vaches laitières par personne.

Un autre point d'attention concerne les personnes non rémunérées au sein de votre exploitation. Le coup de main fourni par ces personnes est non né-

gligeable. Cependant, prenez garde au caractère temporaire de cette main-d'œuvre et prenez les devants ! Dans certaines exploitations, les parents retraités effectuent pratiquement la moitié du travail d'astreinte. Comment faire pour gérer ce travail lorsqu'ils ne seront plus actifs ?

Figure 1 : Temps disponible par UT par rapport au nombre de vaches laitières présentes sur l'exploitation (Sources : Etudes DuraLait-CRA-W)



COMMENT CHANGER LES CHOSSES ET AMÉLIORER LA SITUATION ?

Il existe autant de solutions travail qu'il n'y a d'éleveurs. En effet, chaque situation étant unique, la solution devra être adaptée au contexte.

La première question à vous poser concerne ce que vous voulez changer, par exemple : disposer de plus de temps libre, améliorer votre efficacité, améliorer vos conditions de travail ?

La seconde question porte sur les solutions que vous voulez mettre en place. Désirez-vous simplifier la conduite de votre système ou au contraire changer votre système, voulez-vous aller vers de l'équipement ou des solutions liées aux ressources humaines ? La figure ci-dessous vous présente certaines

des solutions à mettre en œuvre.

Le réseau de conseillers « travail » est là pour vous aider à réaliser une analyse, faire le tri, cibler votre demande et considérer les impacts du changement. Durant ces deux prochaines années, une vingtaine de diagnostics en fermes seront réalisés gratuitement. ▲

**Ir. Amélie Turlot
CRA-W**

Pour plus d'information sur le sujet :
Centre wallon de Recherches agronomiques
081/626.997 - a.turlot@cra.wallonie.be



NOUS AVONS BESOIN DE VOTRE AVIS :

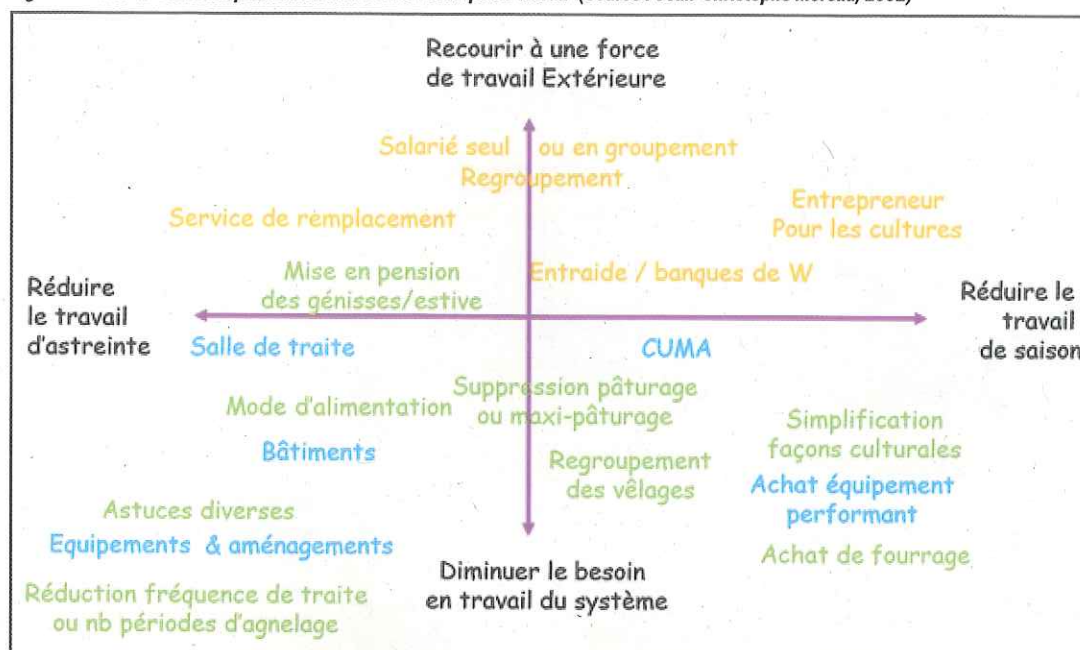
Pourriez-vous prendre 5 minutes de votre temps pour nous parler de votre situation de travail.

Répondez aux 15 questions présentées dans cet article via un formulaire en ligne et remporter peut-être un des paniers garnis offerts par tirage au sort.

Lien vers l'enquête : <http://oua.be/25k3>



Figure 2 : Axes de réflexion permettant de réduire le temps de travail (Source : Jean-Christophe Moreau, 2002)



COMMENT ESTIMER VOTRE ORGANISATION DU TRAVAIL ?

Il existe différents autodiagnostic mis en place en France pour estimer rapidement votre situation au niveau de l'organisation du travail sans pour autant faire de grands calculs. Celui proposé par le Réseau « Vivre l'élevage en Picardie » est un exemple facile à réaliser car il vous suffit de répondre à 15 questions.

Tableau 1 : Test pour identifier rapidement la pression au niveau de son travail

	OUI	NON
1 Globalement, je suis satisfait(e) de mes conditions de travail sur mon exploitation	☐	☐
2 Le volume global de travail sur l'exploitation est acceptable	☐	☐
3 La charge quotidienne liée au troupeau (travail d'astreinte) est acceptable	☐	☐
4 Je suis préoccupée par la pénibilité physique sur mon exploitation	☐	☐
5 En période de pointe, la charge de travail reste acceptable	☐	☐
6 J'ai des difficultés à gérer la "concurrence" entre l'élevage et d'autres activités agricoles (cultures, responsabilités professionnelles, différents ateliers d'élevage...)	☐	☐
7 J'ai trop souvent des imprévus et c'est difficile à gérer	☐	☐
8 La charge mentale, le stress sont acceptables	☐	☐
9 La gestion administrative me pèse	☐	☐
10 La pression réglementaire est acceptable	☐	☐
11 J'arrive à me libérer autant que je le voudrais dans la journée ou dans la semaine	☐	☐
12 J'arrive à partir autant que je le voudrais pour le week-end ou pour des congés	☐	☐
13 En cas de coup dur, j'ai une solution	☐	☐
14 Je me sens seul(e) sur l'exploitation et ça me pose problèmes	☐	☐
15 Les relations de travail avec les collègues (associés, salariés, voisins, familles...) sont parfois tendues	☐	☐

RÉSULTATS

Vous avez répondu « oui » aux questions : 4, 6, 7, 9, 14, 15
--> comptez 1 point.

Vous avez répondu « non » aux questions : 1, 2, 3, 5, 8, 10, 11, 12, 13 --> comptez 1 point.

NOMBRE TOTAL DE POINTS :

- 10 points : Il est urgent d'agir !
- De 5 à 10 points : Ne continuez pas comme ça !
- De 1 à 5 points : Ça va plutôt bien mais prudence...
- 0 point : Tout va bien !

Référence : « Le travail sur mon exploitation – Où en suis-je ? Comment faire mieux ? »

Organisation du travail : un couple d'agriculteurs français témoigne !

A LA SELLE CRAONNAISE, SUR 83 HA, RÉGIS ET MARIE-LAURE EMERY, MARIÉS 3 ENFANTS, ÉLÈVENT UNE SOIXANTAINÉ DE VACHES LAITIÈRES POUR UNE PRODUCTION DE 500 000 LITRES DE LAIT. ILS DÉTIENNENT ÉGALEMENT UNE TRENTAINÉ DE VACHES ALLAITANTES ET ENGRAISSENT 70 TAURILLONS PAR AN. POUR GARDER UNE COHÉRENCE DU SYSTÈME, LE NOMBRE DE VACHES ALLAITANTES A DIMINUÉ SUITE À UNE AUGMENTATION D'ENVIRON 60 000 LITRES DE QUOTA SUR 5 ANS. TOUS DEUX PARTICIPENT À DES GROUPES D'ÉCHANGES DONT L'OBJECTIF PRINCIPAL EST DE DÉVELOPPER LE PLUS POSSIBLE L'AUTONOMIE DANS LES PRISES DE DÉCISIONS.

LE TRAVAIL : BIEN LE RÉFLÉCHIR POUR BIEN LE VIVRE !

« En 1996, je me suis installé avec mes parents. Marie-Laure m'a rejoint en 2009 à l'occasion de leur départ en retraite. Nous avons déjà travaillé sur l'organisation du travail au préalable mais passer de 3 à 2 sur l'exploitation nous a obligés à y réfléchir davantage. L'objectif était de maintenir l'outil de production car la valeur de la reprise avait été établie sur ces bases-là mais sans intégrer le temps de travail. »

La problématique du travail est au cœur de nos préoccupations. C'est une priorité. La vie de famille oblige aussi à cette rigueur. Travailler sur l'organisation c'est aussi de l'investissement en temps : chercher des solutions, réfléchir... Certains de nos équipements sont "faits-maison" ce qui nécessite du temps de conception et de réalisation.

DES BÂTIMENTS ET DES ÉQUIPEMENTS FONCTIONNELS

« Nous avons travaillé à la fonctionnalité de nos bâtiments et de nos équipements. La stabulation des vaches laitières est équipée de 74 logettes en 2 rangées avec couloir de paillage au milieu. La salle de traite (2x6 TPA) est de plein pied et la stabulation est équipée de racleurs.

Le stockage de nos fourrages et des concentrés se situent à proximité des bâtiments avec un système de cellules

et de vis pour remplir directement, sans manipulation et automatiquement la mélangeuse automotrice. Le colza est livré en 30 tonnes et stocké à plat. Nos cellules sont remplies une fois par mois avec un système de vis à gros débit et un ancien semoir à engrais.

Pour plus de sécurité, nous avons mis en place un couloir de contention et d'embarquement pour les taurillons. »

SIMPLIFIER LES TÂCHES ET MODIFIER NOS PRATIQUES

« Au niveau du travail d'astreinte, les vaches sont alimentées une fois par

jour, les génisses et les taurillons une fois tous les deux jours. Les veaux sont encore à deux buvées par jour et nous cherchons des solutions pour simplifier le nettoyage des milk-bars.

Le paillage des vaches laitières s'effectue deux fois la semaine à la pailleuse qui peut passer entre les rangées de logettes. Le travail : bien le réfléchir pour bien le vivre !

La brumisation mis en place dès 2004 dans la salle de traite nous permet de gagner du temps de lavage. Le parc d'attente est lavé une fois par jour. Nous avons également simplifié le travail des cultures en optant pour des techniques culturales simplifiées sur le blé (semis direct) et sur le maïs (sans labour). »

DES ÉQUIPEMENTS POUR GAGNER DU TEMPS ET RÉDUIRE LA PÉNIBILITÉ

« Nous avons investi dans quelques outils pour poursuivre cette recherche de confort et de gain de temps.

Fin 2013, l'installation d'un chien électrique dans la salle de traite a permis d'arrêter les allers/retours dans la fosse pour pousser les vaches. C'est un gain de temps d'environ 10 minutes par traite, de pénibilité (monter et des-



Un système de cellules et de vis a été mis en place pour remplir directement, sans manipulation et automatiquement la mélangeuse automotrice.

cendre les marches) mais aussi un certain calme retrouvé pour nous et pour les animaux.

Nous avons également investi dans un matériel (valet de ferme maison) pour repousser le fourrage et balayer le fond des logettes ce qui a permis là aussi de gagner en confort de travail.

Nous sommes toujours à la recherche d'idées, de simplifications. Nous nous inspirons de techniques vues chez d'autres, ou évoquées lors de journées de formation. »

**Chambre régionale d'agriculture
des Pays de la Loire**

Retrouvez d'autres témoignages Innov'Action
sur www.innovaction-paysdelaloire.com



Un investissement en matériel (valet de ferme maison) a été opéré pour repousser le fourrage et balayer le fond des logettes afin de gagner en confort de travail.

**INNOV'
ACTION**



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRES D'AGRICULTURE
PAYS DE LA LOIRE

L'exploitation

Typologie : Lait, Taurillons, vaches allaitantes

Statut : EARL

Enjeux : Le travail : organisé et simplifié

M.O. : 2 UTH

Approvisionnement :

CAM, Calciatiment,
Courtiers
18,5 t Engrais
180 t de concentrés
15 500 l de Fuel

Produits et ventes :

500 000 litres de lait
70 Taurillons
195 t de céréales

VEGETAL

SAU : 84 ha
Prairies : 23 ha
Maïs : 32 ha
Betteraves : 2 ha
Blé : 26 ha

ANIMAL

60 vaches laitières
Prim'holstein
70 taurillons
30 vaches
allaitantes

Accompagnement :
Chambre d'agriculture,
CER, CLASEL

Effluents :
Fumier
Echange paille/fumier

Repères AEI

Augmenter la production ou la valeur ajoutée

Les pratiques et éléments mis en place permettent une meilleure productivité du travail.

Sécuriser le revenu

Mise en place de betteraves fourragères pour sécuriser les stocks fourragers et enrichir la ration hivernale en énergie.

Réduire les intrants

Réduction de la consommation d'eau (lavage salle de traite) et d'énergie (mise en place d'un récupérateur de chaleur au niveau du tank)

Améliorer les conditions de travail

La simplification des pratiques d'élevage, la fonctionnalité des installations et les investissements améliorent le confort de travail des éleveurs et des animaux.